

Lucie COLLIARD

**Une belle grève  
de femmes :**

**Douarnenez**

1925

LIBRAIRIE DE L'HUMANITÉ  
120, rue Lafayette, Paris

**Colliard Lucie, Claudine, née Parmeland**

Née le 24 janvier 1877 à Saint-Félix (Haute-Savoie), morte le 12 août 1961 à Clichy (Seine) ; mariée, mère de deux enfants ; institutrice ; militante syndicaliste, socialiste et communiste.

Lucie Colliard fut élue membre de la commission féminine de la C.G.T.U. au congrès de Bourges (novembre 1923) et resta membre du secrétariat féminin jusqu'en 1925. La C.G.T.U. l'envoya en septembre-octobre 1924 participer à la grève des sardinières de Douarnenez (Finistère).

«Je me souviens du bonheur de Lucie Colliard, écrivit Charles Tillon, la plus gaillarde des militantes, l'institutrice révoquée de Bogève. Enveloppée frileusement dans son vieux manteau et coiffée d'une cloche de feutre d'où s'échappaient des mèches de cheveux gris, elle ne pouvait se retenir de battre des mains au passage des rangées de jeunes sardinières alourdies de leurs pesantes jupes de velours et se tenant bras dessous».



Pour regagner sa dignité, tout le petit monde de la sardine se serre les coudes.  
Que l'on soit pêcheur, employé, ouvrier, soudeur-boîtier ou « Penn Sardin »...

## Une belle grève de femmes : **Douarnenez**

### **Une vie de misère**

Elles sont plus de deux mille femmes à Douarnenez qui travaillent les produits de la pêche de trois à quatre mille marins. Toutes n'habitent pas la ville ; la moitié au moins vient des bourgs voisins : Ploaré, Tréboul, Poudavid. D'habitude, les ouvriers du centre industriel ont un bon esprit de lutte de classe ; mais ceux qui viennent des campagnes avoisinantes et qui sont mi-ouvriers mi-paysans, ne com-

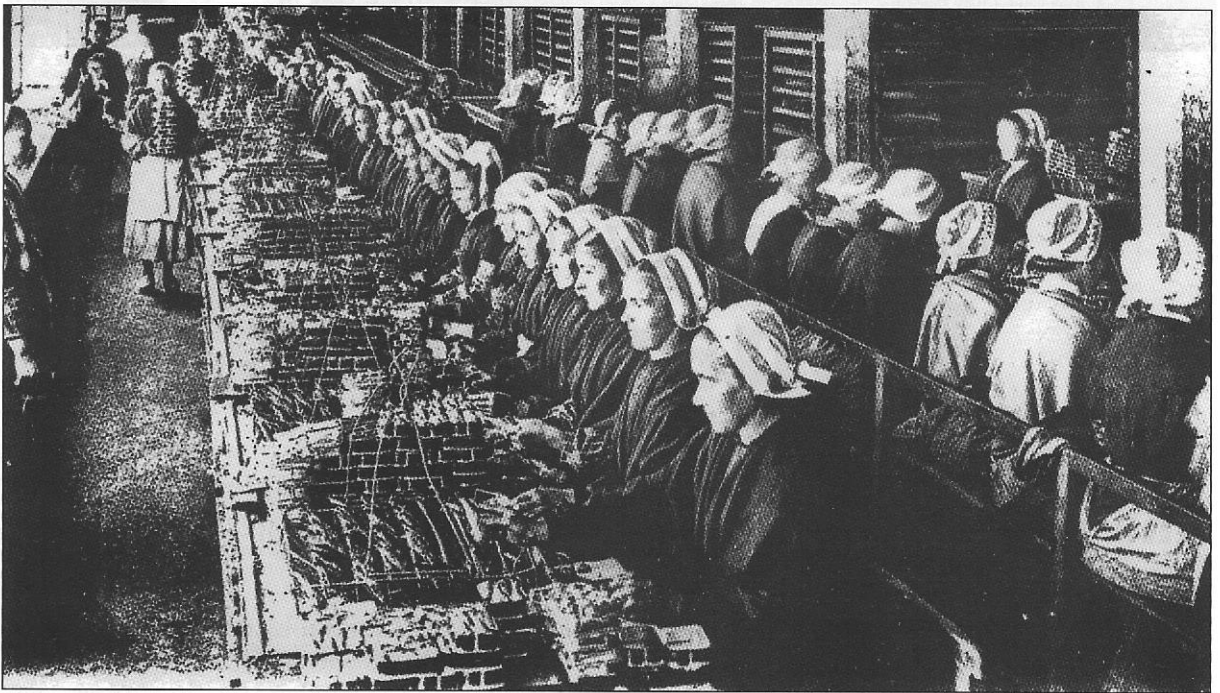
prennent pas toujours la nécessité et l'âpreté de nos luttes.

Ici, rien de semblable. S'il fallait trouver quelles sont les sardinières qui ont le plus contribué au succès de la grève, on constaterait que la proportion en est aussi forte dans les bourgs qu'en ville. Toutes les femmes sont courageuses comme des bretonnes dont la vie est dure, comme des travailleuses dont la misère ne peut pas être augmentée.

- Combien gagnez-vous, Augustine ?  
 - Nous gagnons toutes la même chose : seize sous de l'heure, les petites de douze ans comme les vieilles de quatre-vingts. Car il faut vous dire, on ne peut jamais se faire d'économies. Alors, faut bien travailler jusqu'au bout.  
 - Je comprends qu'avec des journées de 6 fr. 40 vous ne puissiez pas vous faire d'économies !  
 - Ça nous fait plus que ça, parce qu'au moment de la pêche, on fait quelquefois douze à quatorze heures, ça nous fait nos 9 fr.60 ou 11 fr.20. Même une fois, au mois de juin, au moment des petits pois, j'ai fait soixante-douze heures en m'arrêtant seulement une heure aux repas.  
 - Oui, mais vous ne pouviez pas dire en allant vous reposer, cette fois-là, que vous aviez fait une bonne journée, car vos soixante douze heures de travail, avec les heures d'interruption, se répartissaient sur quatre journées différentes.

- Ah ! bien sûr ! Et puis, on ne peut pas toujours travailler comme ça.  
 - Ce qui est aussi certain, ma bonne camarade, c'est qu'on ne devrait jamais travailler comme ça. Une vie comme la vôtre, c'est une vie de galérien. Il n'y a pas besoin, après ça, d'inventer un enfer après la mort. Même si vous étiez des criminelles, on n'aurait pas le droit, pour vous punir, d'exiger de vous un effort aussi prolongé.  
 - C'est vrai.  
 - Et la loi de huit heures, qu'est-ce qu'ils en font, vos patrons ? Et la loi qui interdit le travail de nuit aux femmes, comment la respectent-ils ? Ils en ont sans doute plein la bouche de ce mot de loi, quand la chose est, la plupart du temps, dirigée contre vous.  
 - Oui mais chez nous, on ne peut pas respecter la loi de huit heures, c'est impossible. Et on est obligé de travailler la nuit, parce que la poisson arrive le soir.

## Il faut chanter pour se donner du courage... et maintenir la cadence



(Collection J.P. Barbier / Douarnenez)

**Au début des années trente...  
 Les «Penn Sardin» ne chantent plus**

- Il attendra jusqu'au matin.
- Il ne peut pas attendre pour être mis en boîte. Et puis, quand c'est les petits pois, ils fermentent vite quand il y en a plusieurs tombereaux, et il faut travailler sans arrêt.
- Et bien ! quand vous faites des heures supplémentaires, ou des heures de nuit, il faut exiger un tarif double.
- Oh ! ça ne se peut pas, non, ça ne se peut pas.
- Beaucoup ont raisonné comme vous

avant vous, Augustine ; ils ont fini par reconnaître que la journée de huit heures est toujours applicable si on le veut. Et la loi accorde même quelques exceptions, qu'on appelle des heures de dérogation, pour les industriels saisonnières comme la vôtre.

- Mais puisque, pour le travail du poisson, nous faisons la moitié de notre journée la nuit, jamais les patrons n'accepteront de nous payer un tarif si élevé.

## Joséphine Pencalet



Dix femmes sont élues, en France, lors de ces municipales des 3 et 10 mai 1925. Elles sont les dix premières. La Bretagne communiste salue l'événement par un titre en première page : **« Nous saluons le nom de Marthe Tesson, à Bobigny, bravo Clamamus ! Et de Joséphine Pencalet, à Douarnenez, bravo Le Flanchec ! ».**

Ainsi, dans ce vaste mouvement engagé dès le XIX<sup>e</sup> siècle en vue de la participation des femmes à la vie démocratique de la nation, Douarnenez, ville humble et ouvrière, a joué un rôle de pionnière. Grèves des femmes en 1905 ou 1924, élection d'une femme en 1925.



Mise au séchage des sardines

- Et vous, Malvina, pourquoi demandez-vous une augmentation ?

- Parce qu'on ne peut plus vivre comme ça. Chez nous, ç'a toujours été la misère. Quand j'étais petite, ma mère nous laissait pour aller à l'usine. Elle gagnait quatre sous de l'heure, elle faisait le plus d'heures possible pour nous faire vivre ; les sardinières ne comprenaient pas toutes qu'il valait mieux faire augmenter leur salaire par le patron pour pouvoir bien soigner leurs enfants que de travailler le jour et la

nuit sans avoir le temps de s'occuper des petits. Une nuit, quand ma mère est rentrée de l'usine, elle nous a trouvés, mon frère et moi, couchés l'un sur l'autre sur l'escalier de pierre. Nous n'avions mangé qu'un peu de riz qu'une voisine nous avait donné. J'ai un frère de quinze ans qui a souffert du manque de soins, il n'a pas poussé, il ne sera jamais fort. Aussi, nous, les jeunes, nous ne voulons plus accepter cette vie que les patrons voudraient continuer à nous imposer. Il faudra que ça change !



Séchage et mise en boîte des sardines à Douarnenez (Finistère) . Photographie de Paul Gruyer, fin du 19e siècle.

- Et vous, Marie-Anne, à votre âge, vous vous révolté aussi ?

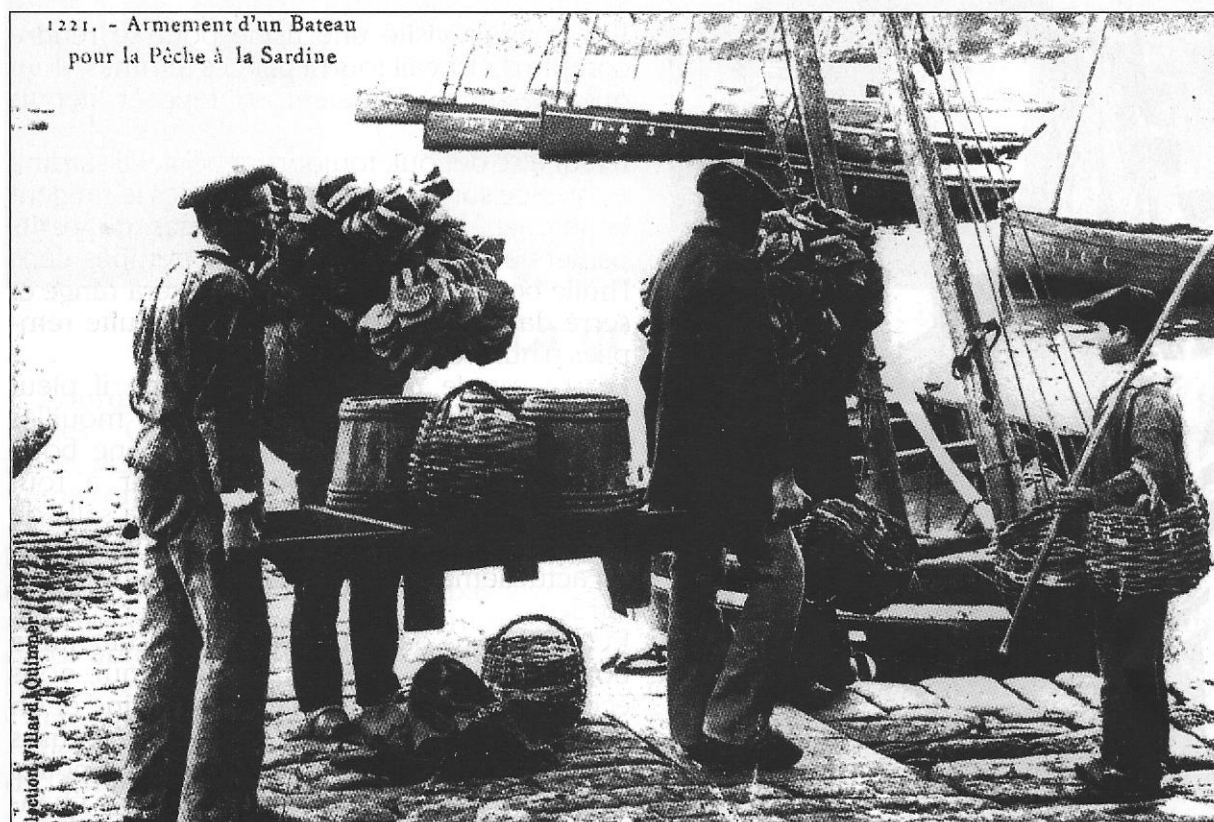
- Oh ! moi j'ai déjà fait la grève de 1905 ; mais personne n'était venu à notre secours, nous n'avions pas pu tenir, nous étions rentrées au bout de quelques jours. Mais cette fois, puisque vous venez nous aider, ça va marcher !

- Vous êtes bien résolue à ce que ça marche ?

- Oui, parce que, voyez-vous, on a tout de même trop de misère. Moi, qui vous parle, j'avais trois belles filles. Elles sont mortes toutes les trois, une à vingt-neuf ans, une à vingt-six et l'autre à vingt.

- Oh ! de quoi sont-elles mortes, ma pauvre camarade ?

- Ah ! on m'a dit que je les avais fait travailler trop jeunes.



Armement d'un bateau pour la pêche à la sardine (Collection Villard - Quimper)



Toute la misère des sardinières est contenue dans ces trois conversations. La mentalité des trois générations de grévistes aussi. Les jeunes pleines d'entrain, ardentes et enjouées. Les vieilles, fortes de l'expérience d'une ancienne grève, ne redoutant rien, cuirassées par leur longue vie de privations. Les femmes d'âge mûr, plus prudentes, plus réservées, moins hardies, soucieuses des petits dont elles ont encore la charge. Mais toutes décidées pour vaincre

Ouvrières d'usines de sardines  
Les friteuses de Douarnenez, avant 1900



Insigne de son appartenance au « clan » des sardiniers, notre pêcheur exhibe fièrement à son bras le panier rond qui lui sert à compter les sardines.

Collection JP Barbier Douarnenez

## Le travail des conserves

Il y a vingt-trois usines à Douarnenez, dont vingt et une de conserves de poissons ; les deux autres sont une filature, où on fabrique le filet de pêche, et une biscuiterie. Toutes ont fait la grève.

On ne fait pas que la sardine ; on travaille aussi le thon, le maquereau, le hareng et le sprat, que les profanes prennent pour de la petite sardine.

Il faut avoir visité une usine pour se rendre compte du travail fourni par ces femmes, dont quelques-unes devraient se reposer depuis vingt ans.

Il faut être debout, toujours debout. La sardine est versée sur les tables ; les femmes la rangent la tête en bas dans des espèces de petits paniers en fil de fer qui seront trempés dans l'huile bouillante. Puis le poisson sera rangé et serré dans les boîtes, qui seront ensuite remplies d'huile et soudées à la machine.

Le sol est de terre battue. Comme il pleut beaucoup à Douarnenez, les sabots mouillés détrempe le sol, ce qui produit une boue épaisse qu'on est obligé de racler à tout moment. Aussi le niveau du sol de la salle de travail, qui est installée dans un vague hangar, est actuellement bien au-dessous du niveau de la rue.

Et il se dégage de cette marée et de cette huile bouillante une odeur complexe qui vous écœure ; on sort de là avec la migraine et on se demande comment les malheureuses ouvrières peuvent travailler de si longues heures sans reprendre haleine. Et elles chantent ! Elles chantent pour tromper leur fatigue, et quelquefois leur sommeil.





## La grève

- Pourquoi êtes-vous sorties de vos usines ? Que demandez-vous ? Voyons, Anna, vous êtes chez Carnaud, la première maison sortie, expliquez-moi ça.

- Chez nous, nous ne faisons que les boîtes ; la loi de huit heures est applicable et appliquée. Nous ne pouvons pas vivre avec nos 6 fr.40. Nous sommes sorties vendredi après avoir demandé un franc de l'heure, salaire qui nous a été refusé.

- Et les sardinières, que demandent-elles ?

- Elles demandent comme nous : un franc de l'heure.

- Dites-moi, Yvonne, vous qui venez de faire le tour de la ville ; toutes les maisons

sont en grève ?

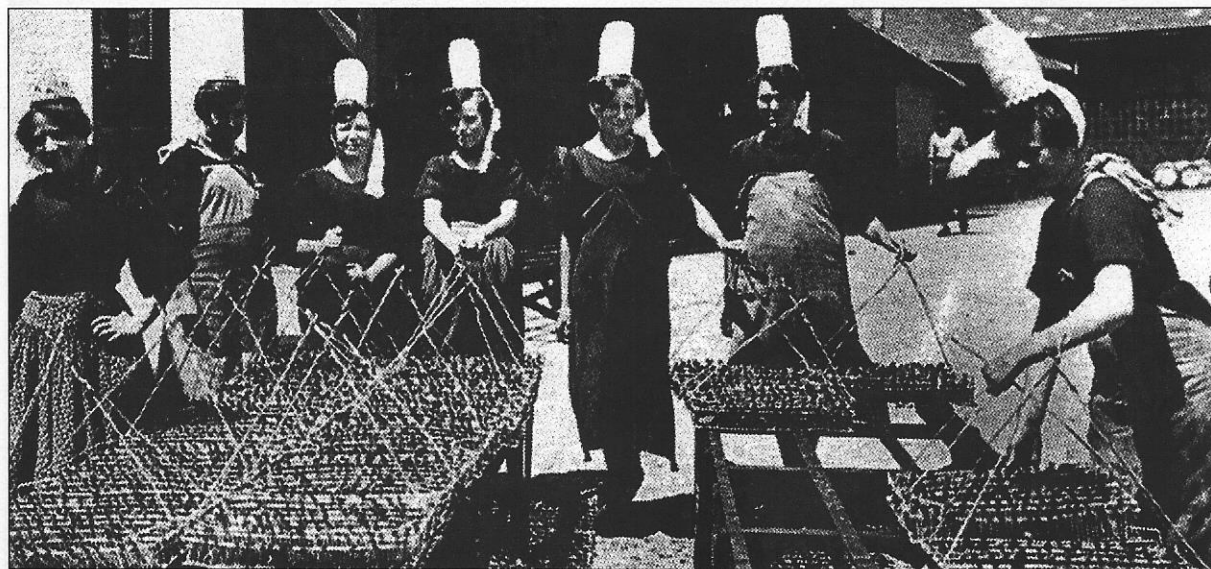
- Il en reste encore deux ou trois petites qui travaillent ;

- Nous allons faire comprendre aux ouvrières qu'elles doivent nous aider à obtenir les vingt-cinq sous.

- Allons !

Et, dès le mardi matin 25, il n'y avait plus que les commises et les femmes de chambre des «dames» de sardinières qui mettaient le poisson en boîte. Car les ouvrières venaient de refuser à l'inspecteur du travail de travailler le poisson qui était resté sur les tables.

**Pem rei avo : En breton : nous voulons 25 sous.**





La grève se déroula dans un enthousiasme toujours croissant, au fur et à mesure que ces braves gens se rendaient compte qu'il leur était possible d'acquérir une vie plus large et plus digne, au fur et à mesure qu'ils prenaient conscience de leurs droits les plus sacrés et qu'ils constataient les heureux résultats d'une solidarité ouvrière vigilante et vraiment parfaite en l'occurrence.

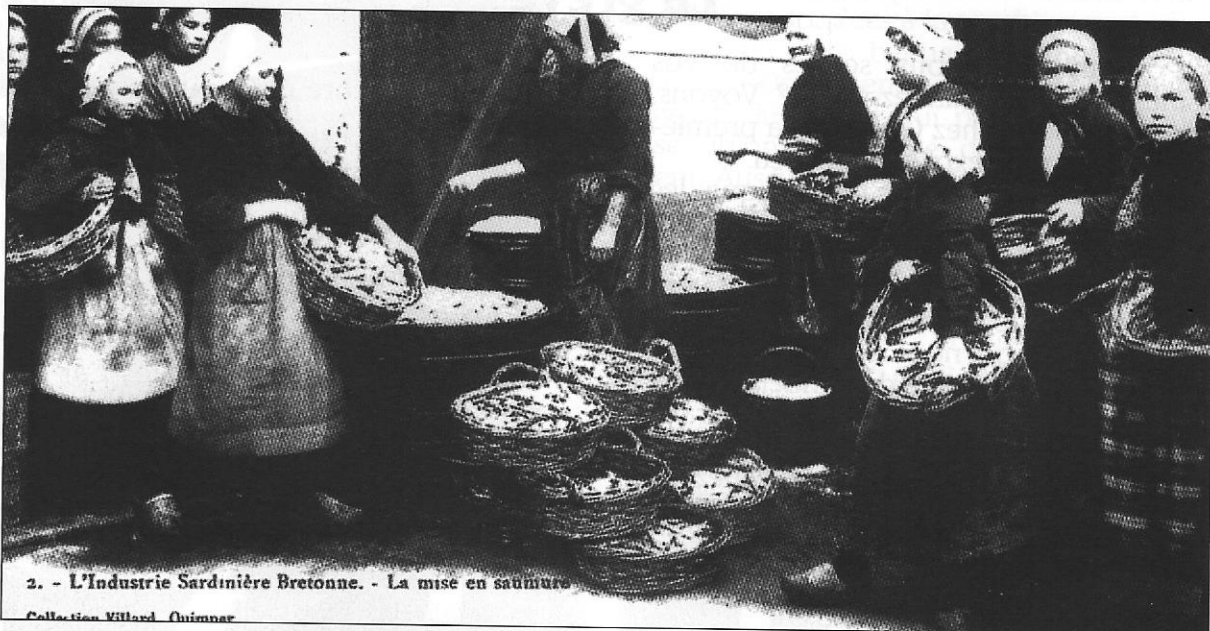
Il y a deux cents ouvriers environ dans les usines de sardines. Mais les femmes, soutenues par les marins-pêcheurs, furent l'âme de ce beau mouvement. Il y eut des manifestations de quatre à cinq mille personnes, dans cette ville de 12 250 habitants. Et c'étaient les jolis bonnets blancs des femmes qui dominaient. Quand les marins les accompagnaient, avec leurs costumes de toile rouge imperméabilisée,

on aurait dit, le long de la mer, une longue guirlande de pâquerettes et de coquelicots. Et les chants ne cessaient pas. Et, sur l'air des lampions : « Pem rel avo ! Pem rel avo ! Pem rel ! » (C'est vingt-cinq sous, c'est vingt-cinq sous, qu'il faut !)

- Il faut nous copier l'internationale ; nous ne savons que le refrain.

- C'est entendu, Marie, Vous aurez votre internationale.

Elle fut copiée, puis tirée à l'imprimerie à 2000 exemplaires, vendus deux sous. Il n'en resta pas un. Mai, sous la halle, à la fin des meetings, et dans les manifestations, deux mille femmes et plusieurs milliers d'hommes chantaient le bel hymne de Pottier d'un bout à l'autre, religieusement. Et c'était beau, beau comme les foules russes quand elles chantent !



2. - L'Industrie Sardinière Bretonne. - La mise en saumure  
Collection Villard, Quimper

**... La petite fille de la rue Saint-Hélène  
n'avait pas eu le choix.**

**À douze ans elle portait la coiffe  
et allait à l'usine, mêlée à toutes ces femmes  
que la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
baptisa "Penn Sardin"...**

Les diverses péripéties de la grève, au lieu de décourager les femmes, affermissaient leur volonté de vaincre. La charge de gendarmerie, un jour où les grévistes faisaient comprendre à des charretiers qu'ils ne devaient pas aider les patrons à exécuter leurs commandes, la suspension du maire communiste, qui s'était mis immédiatement à la disposition des grévistes, la fin de non-recevoir des patrons aux propositions d'arbitrage des maires des communes touchées par la grève, la même fin de non-recevoir aux propositions de l'inspecteur divisionnaire du travail. Et ce fut l'offre d'arbitrage du ministre. Six mille personnes accompagnaient la délégation à la gare ; l'enthousiasme était à son comble. L'échec de la tentative du ministre troubla quelque peu les grévistes ; mais la colère gronde sous la halle quand la délégation rendit compte de son mandat : « Des pourparlers, des discussions ! Ils ne veulent rien comprendre ! De l'action directe ! Ils la comprendront parce qu'ils la sentiront ! ».

- Vous, la délégation ouvrière, vous êtes revenus rapidement de Paris. Les patrons, eux, ne sont pas encore rentrés. Parbleu ! Ils ont voulu visiter Montmartre ! Nous, ça ne nous intéresse pas...

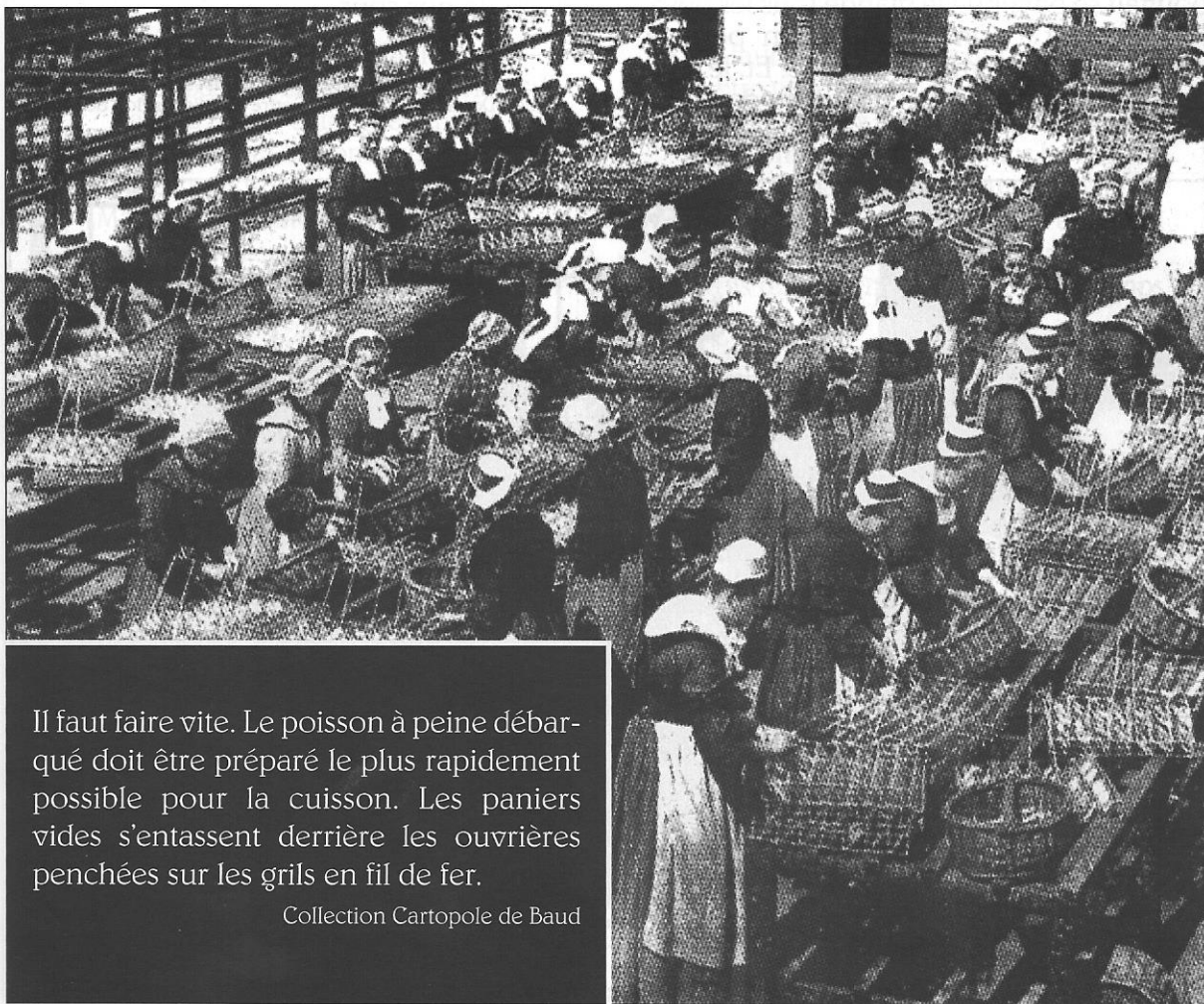
Nous apprîmes par la suite que c'était pire : ils étaient allés rue Bonaparte s'aboucher avec des assassins.

- Allons, vous, la grande frisée, venez prendre la bannière.

- Non, c'est nous qui voulons la porter. Et trois femmes d'une quarantaine d'année se présentent et se relaieront tout le long de la manifestation pour porter la vieille bannière du syndicat, qui claque au vent marin. Elle est immédiatement suivie d'un groupe important de jeunes filles qui scandent la jeune garde en faisant claquer leurs sabots :

Tant pis si la lutte est cruelle ; Après la pluie, le temps est beau...

Et toute la colonne accompagne au refrain.



Il faut faire vite. Le poisson à peine débarqué doit être préparé le plus rapidement possible pour la cuisson. Les paniers vides s'entassent derrière les ouvrières penchées sur les grils en fil de fer.

Collection Cartopole de Baud

- Vous avez lu l'affiche des patrons, Anne-Marie ?

- Oui : 18 sous qu'ils nous offrent ! Et au 1<sup>er</sup> janvier encore ! Il faut rentrer sans augmentation ! Ils se fichent de nous. Ils peuvent nous attendre !

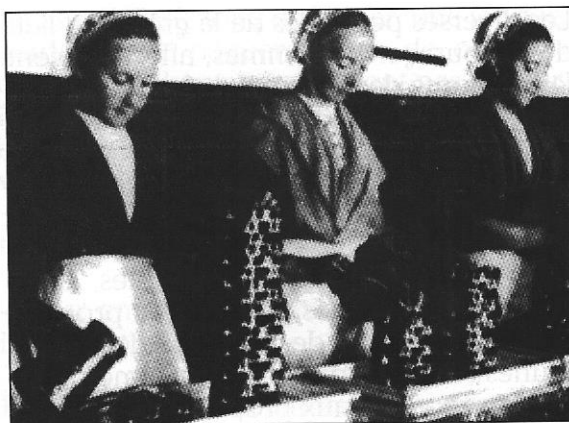
- Ils s'imaginent cependant que si nous n'étions pas là, ils vous feraient céder...

- Nous leur en avons tant donné l'habitude qu'ils s'imaginent que ça va durer. Mais justement ils sont allés trop loin ; les moutons sont devenus enragés et nous les aimons, nous, ceux qu'ils appellent les «étrangers» <sup>(1)</sup>, et nous n'avons confiance qu'en eux pour nous aider à conquérir nos droits. Vous les gêner ? C'est la preuve que vous nous défendez bien contre ces pieuvres qui nous sucent notre vie.

Les cantines sont installées : plus de mille repas y sont servis tant à midi que le soir.

- Vous êtes contentes ? Les rations sont suffisantes ? La nourriture est bonne ?

- Ah ! Je crois bien ! Regardez cette bonne assiette de haricots, et j'aurai encore de la confiture. Demain, ce sera de la viande et des pommes de terre. Croyez-vous qu'on pouvait se payer de la viande tous les deux jours, avant ? On mangeait un peu de poisson et des pommes de terre. Et, le soir, un peu de café avec un morceau de pain ;



tandis que maintenant on a une bonne grosse assiette de soupe bien épaisse et une grande tartine de confiture

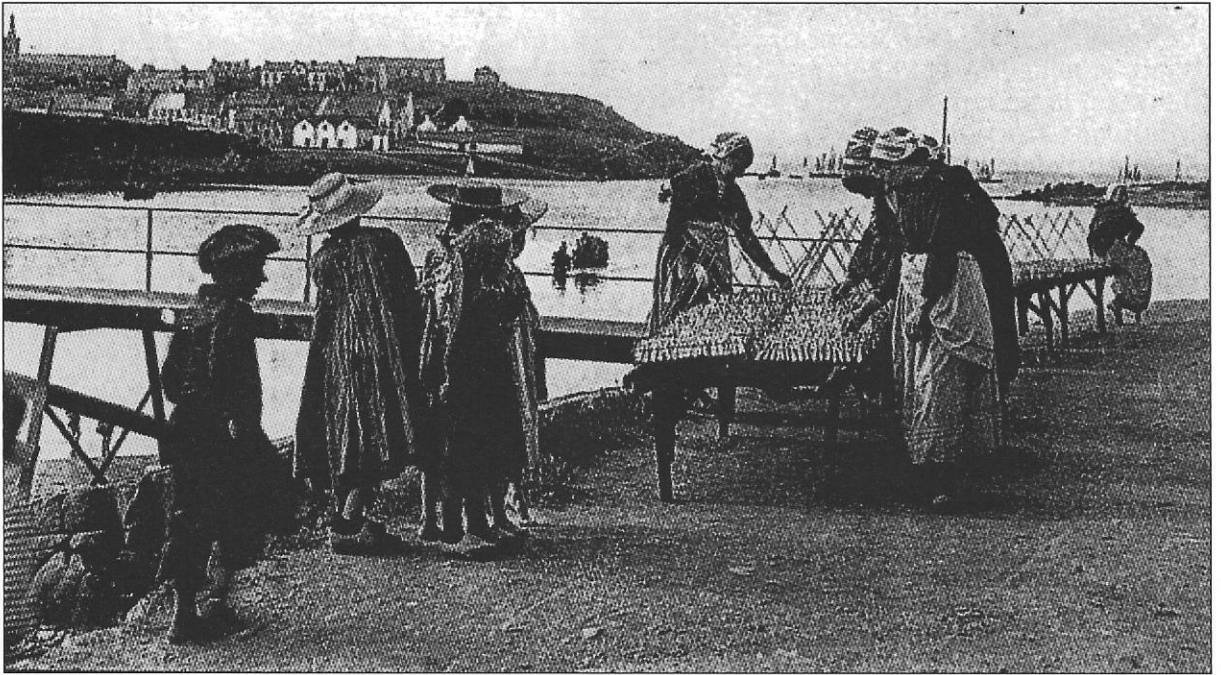
- Ce sont des travailleurs de toute la France et même de l'internationale syndicale rouge qui vous offrent cela ; vous en souviendrez-vous ?

- Ah ! je crois bien ! Aussi, pour être dignes de leur magnifique solidarité, nous tiendrons jusqu'à ce que les patrons plient ; et quand d'autres travailleuses lutteront contre leur patronat, nous les aiderons aussi de nos sous.

(1) Les représentants des organisations syndicales centrales venus à Douarnenez pour se mettre à la disposition de la grève.



Les contremaîtresses ou commises à l'arrivée des bateaux de pêche



Séchage de la sardine à Douarnenez

## Le syndicat

La sortie de l'usine avait été spontanée, sans entente préalable entre ouvrières des différentes usines. Le mouvement gagna, sur pression des premières ouvrières grévistes, l'élite du prolétariat féminin de Douarnenez. Car il n'y avait pas de syndicat de la conserve à Douarnenez (on ne pouvait guère appeler syndicat cet embryon fermé de quelques ouvriers seulement). Dès le début, nous démontrons

aux grévistes l'urgence qu'il y a à s'organiser pour discuter, se concerter et prendre des décisions. Alors, ce fut un véritable assaut : tous les « étrangers » (c'était nous) étaient obligés de prendre les adhésions, tant il en venait ! Des centaines et des centaines par jour !

Et il fallait parfois se faire traduire questions et réponses, tant il y avait de femmes qui ne parlaient que breton.





Le syndicat de l'alimentation de Douarnenez compte aujourd'hui (1925) plus de 2 000 adhérents dont au moins 1 900 adhérentes.

Et il fallut syndiquer les petites jeunes, qui n'étaient pas les moins compréhensives. « Et on ne laissera plus travailler à côté de nous celles qui ne seront pas syndiquées », disait tante Jeanne. On verra par la suite que la parole fut tenue. « Il ne faut rien donner à la cantine à celles qui ne sont pas syndiquées ! ». Cette ardeur des néophytes ! Nous avons toutes les

peines du monde à leur faire comprendre que nous venions en aide aux grévistes et non pas seulement aux syndiquées. Mais, au fond, n'avaient-elles pas raison ?

Les non syndiqués ne trahissent-ils pas leur classe en négligeant l'organisation de la lutte contre le patronat dont ils souffrent ?



Ce puissant syndicat de Douarnenez sera le pivot de toute l'action des sardinières du sud Finistère et même des Sables d'Olonne et de St.Jean de Luz.

Ce puissant syndicat de Douarnenez travaillera pour que la misère cesse parmi cette catégorie de travailleuses ; il rognera le bec et les ongles de ce patronat si avide et si rétrograde ; il arrivera à lui faire comprendre que les lois de protection ouvrière si peu nombreuses et si incomplètes, votées par une bourgeoisie

qui lâche une miette pour garder tout le morceau, doivent être respectées par lui, en attendant que les travailleurs prennent eux-mêmes le morceau et fassent la loi. Ce ne sont pas les inspecteurs du travail qui feront céder les patrons, nous l'avons constaté à Douarnenez surtout ; c'est le syndicat et l'action ouvrière.



## Les revendications

Les grévistes n'avaient donc songé qu'à une augmentation du salaire horaire uniforme. Je dis ajouter le paragraphe de la protection de la main-d'œuvre féminine. On reste confondu quand on songe que des ouvrières pouvaient faire trois fois 24 heures sans arrêt, sans majorations. Le comité de grève décida de demander une majoration de 50% pour la onzième heure.

Il demanda aussi que les heures de nuit fussent majorées également de 50%, puisque le travail de nuit est interdit aux femmes et que les heures de dérogation doivent être majorées. C'étaient des prétentions bien modestes : 1 fr.25 de l'heure, majorations de 50% !

Pour les hommes, le salaire normal revendiqué était 1 fr.75. Comme je le fis remarquer au ministre, en lui rappelant les conférences féministes qu'il fit jadis : «Ce n'est pas 1 fr.25 que nous devrions

demander pour les femmes, mais 1 fr.75 comme pour les hommes». Ces prétentions si modestes ne furent pas acceptées par les patrons qui refusèrent de rencontrer la délégation ouvrière devant le ministre.



Découpage du thon : Les ouvrières ne sont pas toutes jeunes, elles accusent la fatigue.

(Collection André Cap)



DOUARNENEZ - Industrie sardinière en Bretagne - Huiler

Une maison était cependant entrée en pourparlers avec nous : l'entente se fit sur un franc de salaire horaire de base et une majoration de 50% pour les heures supplémentaires à partir de la dixième heure, ainsi que pour les heures de nuit, mais après minuit seulement au lieu de 10 heures du soir comme la loi l'indique. C'était un demi-succès ; mais la clause importante était la reconnaissance du syndicat et la promesse qu'il n'y aurait aucun renvoi ni pour fait de grève, ni pour fait syndical. Le contrat fut signé par le comité de grève et la propriétaire de l'usine devant le juge de paix.

Ce fait nouveau n'entama pas le reste du bloc patronal.

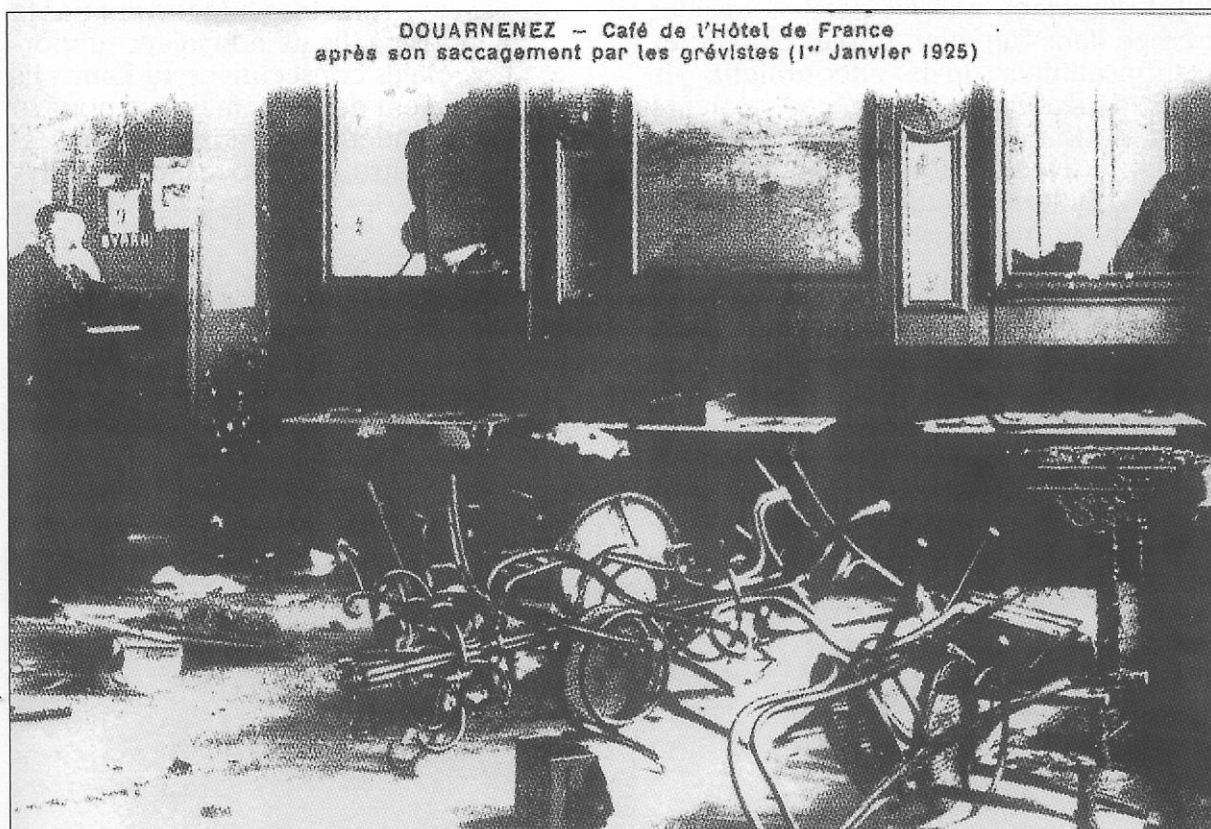
Les potentats de Douarnenez espéraient toujours dissocier le bloc formé par les grévistes et leur comité de grève. Une équipe, payée certainement par eux, vint à Douarnenez nous calomnier. Une sale feuille qui nous diffamait fut répandue à profusion. Rien n'y fit. L'équipe se rendit rapidement compte qu'on n'inspire pas facilement confiance à ces populations travailleuses et fonceièrement honnêtes ; mais que, lorsqu'elles ont donné cette confiance à quelqu'un qu'elles ne jugent pas sur les paroles mais sur les actes, on peut leur raconter des sornettes, elles ne les croient pas. Voyant qu'on ne décapit-

terait pas le mouvement de grève en séparant par la calomnie les grévistes de leurs militants, le patronat et ses valets résolurent d'agir plus violemment en frappant un grand coup.



Dégraissage des boîtes après ébullition (Collection Claude Geslin)

# Les bandits arrivent



DOUARNENEZ - Café de l'Hôtel de France  
après son saccage par les grévistes (1<sup>er</sup> Janvier 1925)

Collection J.P. Barbier - Douarnenez

## Le 1<sup>er</sup> janvier

Et ce fut l'arrivée, le matin du 1<sup>er</sup> janvier, de bandits armés qui nous cherchèrent toute la journée et provoquèrent directement certains camarades attablés dans les cafés.

Si les militants de Paris avaient fréquenté les cafés, ils auraient certainement été l'objet de tentatives d'assassinat semblables à celle dont Le Flanchec, le maire communiste suspendu, son neveu, ainsi que deux pêcheurs furent les victimes. A bout portant, les bandits tirèrent au moins 15 à 16 balles. Et ce fut la panique. Mais ce fut aussi un sursaut d'énergie et de courage de la part de cette population si vaillante qui voulait elle-même punir les assassins. Pendant que les blessés étaient transportés à l'hôpital de Quimper et qu'un des patrons sardiniers guettait les événements dans une encoignure de porte, la population entière

s'était massée devant l'hôtel où les assassins s'étaient réfugiés. C'était le siège du syndicat patronal. Un ordre maladroit de charger fut donné à la gendarmerie à pied d'abord, puis à la gendarmerie à cheval.

C'est alors que quelque chose de grand et d'inoubliable se passa. Tous ces hommes et toutes ces femmes – oui, toutes ces femmes – résistèrent aux forces dressées contre eux. Ni les chevaux, ni les sabres nus ne les effrayaient. Et ce fut une véritable bataille.

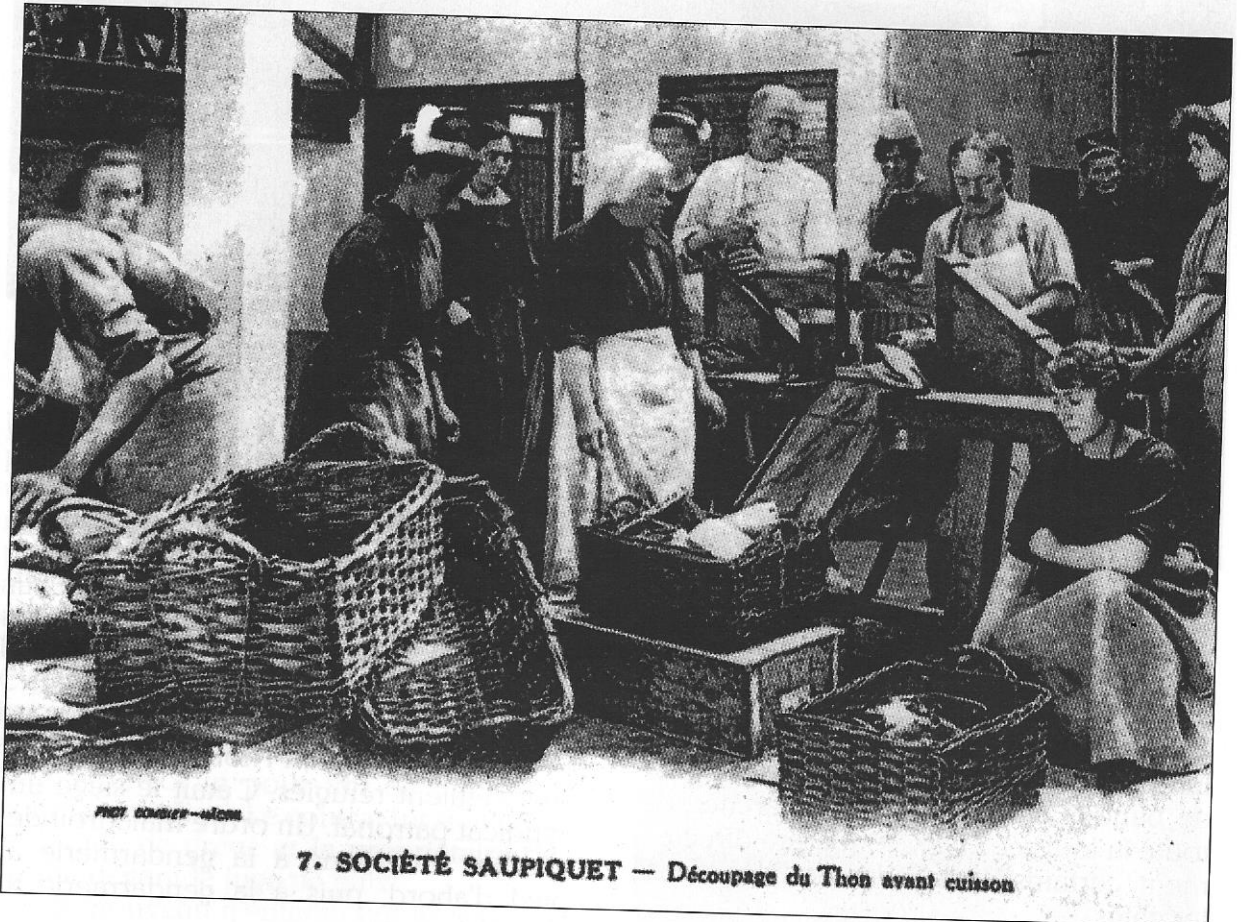
C'est en se battant contre le patronat pacifiquement, ou violemment quand le patronat emploie la violence, que les femmes protégeront leurs enfants et leur feront un avenir meilleur. Elles le savent, les vaillantes femmes de Douarnenez et elles l'apprendront aux ouvrières de partout.



## La victoire

Il fut vite établi que les patrons avaient trempé dans l'attentat. Affolés devant les responsabilités qu'ils encouraient, ils nous dépêchèrent un avocat de leurs amis pour nous proposer d'entrer en relations avec le comité de grève. Et, après quelques vagues réserves, ils signaient le même contrat qui avait été

accepté trois semaines auparavant par la première usine. Ils ne pouvaient supporter deux plaies consécutives au flanc ; ils se guérissaient de l'une, la grève, pour se consacrer entièrement aux soins nécessaires à l'autre, le procès devant les assises.



Ainsi, brusquement, c'était la fin victorieuse du conflit. Mais les ouvrières, qui attendaient la sortie des patrons qui vinrent signer le contrat, leur firent la haie en leur criant : « Vive la grève ! », ce cri si souvent entendu à Douarnenez pendant près de sept semaines.

Ce fut du délire.

- Vous êtes contentes ?

- Oh ! jamais, jamais, nous n'oublierons tout ce qui a été fait pour notre victoire.

- Mais c'est à vous que vous le devez, à votre cohésion, à votre union, à votre endurance, à votre ténacité. Devant une grève aussi unanime, il faut que ça saute

ou que ça craque. Mais si, un jour, toute la classe ouvrière de notre pays partait à fond comme vous, ce serait vite fait, allez !

- Nous n'allons pas rentrer tout de suite demain, nous allons faire une dernière manifestation ?

- Oui, mes camarades, nous avons obtenu pour vous un jour de congé et nous ferons une manifestation dont la gent patronale de Douarnenez se souviendra.

- Et nous maintiendrons notre syndicat ; jamais nous ne le lâcherons.

- Oui, c'est bien, mais il faudra y travailler.

- Que faudra-t-il y faire ?

## « Penn Sardin » en première ligne



**Le défilé quotidien des manifestants comporte de nombreuses femmes.**

- Vous avez encore bien des revendications à poser, surtout vous, les femmes : il n'y a pas d'hygiène dans vos usines, vous n'avez pas de vestiaires propres pour vos vêtements ; il n'y a ni crèches ni garderies pour vos petits, ni chambres d'allaitement. Et puis, allez-vous vous contenter d'un salaire d'un franc de l'heure ? Il faudra aussi arriver à vous faire majorer les heures de nuit après 10 heures du soir.

- Quand vous commencerez votre journée, à 7 heures du matin, avec l'interruption de midi, vos 10 heures réglementaires seront finies à 6 heures du soir. Si, après avoir mangé à 7 heures, vous retournez à l'usine, vous faites des heures supplémentaires, la majoration de 50% joue et vous êtes payées 1 fr.50 de l'heure.

- Et pour les heures de nuit, on sera aussi payé 30 sous ?

Par exemple, si la pêche arrive tard et que vous ne commencez qu'à 7 heures du soir, la majoration pour les heures supplémentaires ne joue qu'à partir de 5 heures du matin, mais la majoration pour les heures de nuit joue tout de même après minuit, de sorte qu'à partir de cette heure, vous touchez 1 fr.50 jusqu'à 5 heures.

A partir de ce moment, ce sont les heures de jour, la majoration cesse, mais si vous continuez, ce sont des heures supplémentaires que vous faites et vous touchez tout de même 1 fr.50.

- Oh ! merci, merci, nous ne voulions pas le croire. Nous n'aurions jamais cru qu'il y avait tant de choses à débrouiller (sic) dans notre travail.



Groupe de jeunes sardinières venant accueillir Marcel Cochin - 1924

## La rentrée

Elle eut lieu le huit janvier.

- Ce sera comme pour le syndicat, vous aurez bientôt tout le monde.

- Nous l'espérons. Quand je pense ! Nous allions toutes à la messe et aux pardons. Il y en a bien encore qui y vont, ça ne les empêche pas d'avoir été des grévistes courageuses et d'être des syndiquées ; mais il y en a qui n'y retourneront pas, parce que le curé leur a refusé l'absolution parce qu'elles étaient venues danser au bal du comité de grève. Et celles qui ont porté la bannière ne recevront pas l'absolution non plus.

- Votre curé, il est donc comme les gendarmes, pour les patrons aussi, lui qui devrait défendre le faible contre le fort, c'est-à-dire les pauvres contre les riches ?  
- Hé ! bien sûr ! Mai maintenant nous nous méfierons de tous ceux qui nous racontent des histoires pour nous faire prendre notre mal en patience.

Le lendemain, c'étaient 10 000 personnes qui suivaient le comité de grève et les bannières syndicales. Et nous avions nous-mêmes établi un service d'ordre qui fonctionna parfaitement. D'ailleurs, c'est nous seuls qui avons assez d'autorité

pour assurer toujours l'ordre dans la ville. Des commissaires avec des brassards encadrèrent le formidable défilé. Toutes ces braves femmes s'étaient cotisées et nous apportèrent des gerbes de fleurs magnifiques.

Camarades ouvrières de toutes les régions de France, vous pouvez réaliser ce que les sardinières de Douarnenez ont réalisé. N'acceptez plus votre servage ; dressez-vous contre vos affameurs qui affament en même temps vos petits. Réalisez l'unité syndicale qui augmentera votre force de résistance et d'offensive.

Lucie Colliard

Bogève (Haute-Savoie), 8 février 1925

